



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 1^{er} avril 2019 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-François Poulin, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présent M. Yves Deslongchamps, directeur général et greffier adjoint.

Avant la période de questions, le maire informe les citoyens présents que les commerçants de Farnham ont été rencontrés afin de les informer des sacs qui sont acceptés pour la collecte des matières organiques.

Première période de questions

Aucune des onze personnes présentes ne s'expriment.

2019-131

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant:

42. Octroi du contrat de pavage 2019.

et en ajoutant les points suivants :

59. Maison des jeunes de Farnham - Appui à une demande de subvention au fonds "En Montérégie, on bouge".
60. Entente avec Chemins de fer du Centre du Maine et du Québec.
61. École Jean-Jacques-Bertrand - Appui à une demande de subvention au fonds "En Montérégie, on bouge".

Procès-verbaux

2019-132

Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 mars 2019

Document : Procès-verbal de la séance du 4 mars 2019.

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 4 mars 2019 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le greffier adjoint soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 4 mars 2019.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.



Réglementation

2019-133 *Règlement 550 décrétant des travaux de construction d'un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage à la station de filtration et pourvoyant à un emprunt de 951 100 \$ pour en acquitter le coût - Précision*

CONSIDÉRANT qu'une précision doit être apportée à l'article 3 du *Règlement 550 décrétant des travaux de construction d'un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage à la station de filtration et pourvoyant à un emprunt de 951 100 \$ pour en acquitter le coût*;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 564 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la mention suivante soit ajoutée à l'article 3 du *Règlement 550 décrétant des travaux de construction d'un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage à la station de filtration et pourvoyant à un emprunt de 951 100 \$ pour en acquitter le coût* :

"Le résumé de celle-ci, rédigé par M^{me} Julie Laguë, trésorière, en date du 27 novembre 2018, est joint en annexe B du présent règlement."

2019-134 *Règlement concernant les séances du conseil municipal - Avis de motion*

Document : *Projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal*, non daté.

M^{me} Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant les séances du conseil municipal* afin de le mettre à jour.

2019-135 *Dépôt du projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal*

Document : *Projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal*, non daté.

M^{me} Nathalie Dépeault dépose le projet de *Règlement concernant les séances du conseil municipal* lequel prévoit sa mise à jour.

2019-136 *Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables - Avis de motion*

Document : *Projet de Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables*, non daté.

M^{me} Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables* afin d'offrir le service de collecte des matières organiques aux commerces, industries et institutions.



2019-137 **Dépôt du projet de *Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables***

Document : *Projet de Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables*, non daté.

M^{me} Sylvie Ouellette dépose le projet de *Règlement concernant la collecte des déchets solides, des matières organiques et des matières recyclables* lequel prévoit offrir le service de collecte des matières organiques aux commerces, industries et institutions.

2019-138 ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009) - Avis de motion***

Document : *Projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009)*, non daté.

M. Daniel Campbell donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009)* afin de corriger la numérotation de ces zones.

2019-139 **Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009)***

Document : *Projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones CM-008 et CM-009)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-140 **Adoption du second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6 et zones H1-106 et H1-107)***

Document : *Second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6 et zones H1-106 et H1-107)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 4 mars 2019;



CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 6 et zones H1-106 et H1-107)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-141 Adoption du Règlement 458-33 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones P1-016 et I2-006)

Document : *Règlement 458-33 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones P1-016 et I2-006)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 février 2019;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 4 février 2019;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement a été adopté le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 458-33 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones P1-016 et I2-006)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-142 Adoption du Règlement 514-2 modifiant le Règlement 514 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Farnham

Document : *Règlement 514-2 modifiant le Règlement 514 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Farnham*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé le 4 mars 2019;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 514-2 modifiant le Règlement 514 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-143 Adoption du Règlement 547-1 modifiant le Règlement 547 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2019

Document : *Règlement 547-1 modifiant le Règlement 547 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2019*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2019;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé le 4 mars 2019;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 547-1 modifiant le Règlement 547 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2019* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2019-144 Programme de jardins collectifs

Document : Projet de programme non daté.

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un jardin collectif en 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'encadrer la gestion de ce jardin et de ceux éventuellement construits;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'adopter le Programme de jardins collectifs tel que proposé.

2019-145 Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2019-2024 - Mandat à l'Union des Municipalités du Québec

Document : Dossier de la trésorière daté du 25 février 2019.



CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 et suivants du *Code municipal*, la Ville de Farnham souhaite joindre l'Union des Municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques pour la période 2019-2024;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la Ville de Farnham joigne, par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des Municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

QUE, selon la loi, la Ville de Farnham accepte qu'une Municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'Union des Municipalités du Québec l'autorise et que la Municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'Union des Municipalités du Québec et au contrat d'assurances et au mandat du consultant, adjugés en conséquence.

QUE cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-146 Recyclage des plastiques agricoles - Appui à la Municipalité de Sainte-Sabine

Document : Résolution 2019-03-3838 de la Municipalité de Sainte-Sabine.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'appuyer la demande de la Municipalité de Sainte-Sabine auprès de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi visant la mise en place d'un programme de recyclage des plastiques agricoles.

2019-147 Avis de décontamination - Lot 6 262 477 du cadastre du Québec - Boulevard de Normandie Nord

CONSIDÉRANT qu'un avis de contamination a été enregistré sur le lot 6 008 050 du cadastre du Québec le 19 mars 2018 (Acte 23 784 377);

CONSIDÉRANT que le lot 6 008 050 du cadastre du Québec a été subdivisé et que le lot 6 262 477 du cadastre du Québec fait partie de ces nouveaux lots;

CONSIDÉRANT que des travaux de décontamination ont été effectués sur le lot 6 262 477 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que ce lot appartient à la Ville de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement des conseillers de ratifier le mandat octroyé à M^e Marie-Claude Gaudreau, avocate, afin d'effectuer les procédures menant à l'enregistrement d'un avis de décontamination sur le lot 6 262 477 du cadastre du Québec appartenant à la Ville de Farnham.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-723.

2019-148 Office municipal d'habitation de Brome-Missisquoi - Désignation d'une administratrice

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de désigner M^{me} Lucille Roy à titre d'administratrice à l'Office municipal d'habitation de Brome-Missisquoi.

QUE la résolution 2019-100 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Finances municipales

2019-149 Élections municipales de novembre 2017 - Rapport des activités

Est déposé, par la trésorière, le rapport des activités effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 en lien avec les élections municipales générales de novembre 2017.

2019-150 Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH volet 1)

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser M^{me} Julie Laguë, trésorière, à déposer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH volet 1).

QUE la trésorière, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2019-151 Cartes de crédit

Document : Dossier de la trésorière daté du 25 février 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser M^{mes} Jennika Rodrigue Lacasse et Annie Lévesque à détenir une carte de crédit affaires de la Ville de Farnham avec Visa Desjardins d'une limite maximale de 1 000 \$ chacune.



QUE M^{me} Frédérique Fleurant, responsable des camps de jour, pourra aussi détenir une carte de crédit affaires de la Ville de Farnham avec Visa Desjardins, d'une limite maximale de 700 \$.

QUE M^{mes} Josianne Monty et/ou Gabrielle Tringle soient autorisées à faire les démarches nécessaires à cette fin.

2019-152 Ouverture des rues Angus et Smith - Paiement du surdimensionnement

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 19 mars 2019.

CONSIDÉRANT qu'une entente avec la compagnie Constructions Novard inc. a été signée le 10 octobre 2018 pour l'ouverture des rues Angus et Smith;

CONSIDÉRANT l'évaluation des coûts du surdimensionnement par la compagnie Groupe Allaire et Gince Infrastructures inc. en date du 10 juillet 2018, laquelle était jointe à l'annexe D de ladite entente;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser le paiement, tel que signé dans l'entente, d'une somme de 32 382,50 \$, excluant les taxes, à la compagnie Constructions Novard inc. pour les travaux de surdimensionnement nécessaires pour l'ouverture des rues Angus et Smith.

QUE la Ville de Farnham refuse d'assumer les coûts excédentaires engendrés par l'erreur de l'estimé de ceux-ci par la compagnie Groupe Allaire et Gince Infrastructures inc.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2019-153 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 28 mars 2019

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 28 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 431 040,01 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 243 391,99 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 28 mars 2019 soit approuvé.

2019-154 Transferts budgétaires

Documents : Dossiers de la trésorière datés des 6 et 21 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

Objet	De	À	Montant
Barrage Éva-Dulude	01-211-10-000	02-320-30-411	25 000 \$
Rues Angus et Smith	01-211-60-000	22-400-00-721	32 400 \$
Plan de gestion des débordements	01-211-10-000	02-415-00-411	8 500 \$
Balancement hydraulique	01-211-10-000	02-413-00-411	21 100 \$

2019-155 Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers - Aide financière

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 7 février 2019.

CONSIDÉRANT que cent neuf citoyens utilisent les services de l'organisme Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accorder une aide financière de 3 500 \$ à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers pour le maintien de leurs activités pour l'année 2019.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2019-156 Le Chemin du Québec - Aide financière

Document : Formulaire de demande d'aide financière non daté.

CONSIDÉRANT que le tracé de cette marche passera par Farnham le 15 mai 2019;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accorder gratuitement la salle du Centre des loisirs Romuald-Potvin le 15 mai 2019 aux organisateurs du Chemin du Québec - Québec Compostelle.

QUE cette gratuité représente une aide financière de 183,96 \$.

2019-157 Chambre de commerce de Brome-Missisquoi - Aide financière

Document : Plan de partenariat - Tournoi de golf 2019, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de donner une paire de billets pour le spectacle d'Olivier Martineau à la Chambre de commerce de Brome-Missisquoi, lesquels devront être remis lors du tournoi de golf de l'organisme le 5 juin 2019.

QUE ce don représente une aide financière de 64 \$.



Communications

2019-158 **Concours "Farnham fleurie"**

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham veut inciter les propriétaires à embellir leurs propriétés;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de lancer un concours "Farnham fleurie", ou sous toute autre dénomination, afin d'inciter les citoyens à embellir leurs immeubles.

QU'un comité formé de M^{mes} Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette, Annie Lévesque et Chantal Garceau soit en charge de l'organisation de ce concours.

QUE des prix d'une valeur totale de 500 \$ soient remis aux lauréats de ce concours.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-690-10-419.

2019-159 **Politique de communication**

Document : Dossier de la conseillère en communications daté du 18 mars 2019.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham possède plusieurs plateformes pour informer les citoyens;

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes d'utilisation de ces plateformes sont adressées à la Ville de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver la Politique de communication et le formulaire de demande qui y est joint, tels que présentés.

Ressources humaines

2019-160 **Échelle salariale des étudiants**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 27 février 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver l'échelle salariale des étudiants comme suit :



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2019

Poste	Taux horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année et suivantes
Animateur et accompagnateur camp de jour	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Responsable de garderie et intervenant camp de jour	15,75 \$	16,25 \$	16,25 \$
Responsable de camp de jour	17,50 \$	18 \$	18 \$
Moniteur et sauveteur	14 \$	15 \$	15,25 \$
Instructeur de natation grade 2	22,05 \$	22,05 \$	22,05 \$
Responsable aquatique	16,25 \$	16,50 \$	16,50 \$
Journalier col bleu - Service des travaux publics	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Journalier col bleu - Service des loisirs, culture et tourisme	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Inspecteur des bâtiments	17 \$	17,50 \$	18 \$

QUE les résolutions 2005-470, 2015-065, 2015-218 et 2017-189 soient abrogées à toutes fins que de droit.

2019-161 Embauche d'une inspectrice senior

CONSIDÉRANT la nomination de M^{me} Jennika Rodrigue Lacasse au poste de directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'embaucher M^{me} Amélie Bergeron à titre d'inspectrice senior au Service de planification et d'aménagement du territoire à compter du 2 avril 2019.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

2019-162 Nomination d'un journalier au Service des travaux publics

CONSIDÉRANT la nomination de M. Benoit Mailloux à titre d'opérateur;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M. François Tringle à titre de journalier au Service des travaux publics (Département B - Service des travaux publics) à compter du 23 avril 2019.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.



2019-163 Restructuration du Service de planification et d'aménagement du territoire

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 25 mars 2019.

CONSIDÉRANT la révision des besoins du Service de planification et d'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le poste d'inspecteur des bâtiments est actuellement un poste à trois jours par semaine;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le poste d'inspecteur des bâtiments passe de trois à quatre jours par semaine pour un total de trente heures hebdomadaires.

Que M. Ronald Sauriol conserve ce poste.

QUE ce nouvel horaire débutera le 8 avril 2019.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-164 Temps supplémentaire au Service de traitement des eaux

Document : Projet de lettre d'entente, non daté.

CONSIDÉRANT les nombreux mouvements de personnel au Service de traitement des eaux au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, seulement deux opérateurs se qualifient selon les dispositions de l'article 32 de la convention collective;

CONSIDÉRANT qu'actuellement les salariés de garde ne peuvent quitter le territoire de la Ville de Farnham une semaine sur deux;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter les termes de la lettre d'entente 1 à intervenir avec les employés cols bleus relative au temps supplémentaire au Service de traitement des eaux.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-165 Dates d'embauche d'employés cols bleus

Document : Projet de lettre d'entente, non daté.



CONSIDÉRANT que trois employés cols bleus sont à l'emploi de la Ville de Farnham depuis quelques années de façon temporaire;

CONSIDÉRANT que lors des dernières négociations il a été convenu que ces employés obtiendraient leur permanence à la signature de la convention collective;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter les termes de la lettre d'entente 2 à intervenir avec les employés cols bleus relative aux dates d'embauche de MM. Guillaume Lafond (4 août 2015), Zachary Blanchet (14 septembre 2015) et Maxime Cardin (18 juin 2017).

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-166 Poste de journalier saisonnier au Service des travaux publics

Document : Projet de lettre d'entente, non daté.

CONSIDÉRANT les nombreux projets horticoles et décoratifs sur l'ensemble du territoire;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter les termes de la lettre d'entente 3 à intervenir avec les employés cols bleus relative à la création d'un poste de journalier permanent saisonnier, de mai à décembre de chaque année.

QUE ce poste fasse partie du Service des travaux publics (Département B - Service des travaux publics)

QUE la date exacte de début et de fin de ce poste sera déterminée annuellement par le directeur du Service des travaux publics.

QUE M^{me} Élyssa Tanguay soit embauchée à ce poste en mai 2019.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-167 Démission d'un pompier

Document : Lettre de M. Régis Gallant datée du 25 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter la démission de M. Régis Gallant, effective le 31 mars 2019.

QUE des remerciements soient transmis à M. Gallant pour le travail effectué à ce poste depuis son embauche.



Traitement des eaux

2019-168 Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2018

Est déposé le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2018 pour la Ville de Farnham.

Travaux publics

2019-169 Barrage Éva-Dulude

Document : Dossier de la trésorière daté du 6 mars 2019.

CONSIDÉRANT que certains travaux doivent être réalisés sur le barrage Éva-Dulude en vertu de *Loi sur la sécurité des barrages*;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour la confection de l'étude de rupture et l'étude de sécurité du barrage Éva-Dulude soit octroyé à la firme Tetra Tech au coût maximal de 21 950 \$ excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-30-411.

2019-170 Parc Rainville - Raccordement aux services municipaux

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 7 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour le raccordement du Parc Rainville aux services d'aqueduc et d'égout, via la rue Pelletier, soit octroyé à la compagnie Excavation St-Pierre & Tremblay au coût maximal de 49 850 \$ excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2019-171 Hydro-Québec - Réseau d'éclairage public

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 7 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à faire les demandes de travaux touchant l'éclairage des voies publiques auprès d'Hydro-Québec.

QUE la Ville de Farnham accepte de payer les frais suivant en fonction du type d'intervention :



Type(s) d'intervention(s)	Frais
Raccordement du réseau d'éclairage à notre réseau	360 \$
Installation et mise sous tension d'un luminaire	440 \$
Remplacement et mise sous tension d'un luminaire	650 \$
Déplacement et mise sous tension d'un luminaire	650 \$
Débranchement et enlèvement d'un luminaire	340 \$

QUE cette résolution soit valide tant que les frais ne sont pas modifiés.

QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02-340-00-521.

2019-172 Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi - Écocentre

Document : Projet d'entente non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver le projet d'entente à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi relative au réseau d'écocentres.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Planification et aménagement du territoire

2019-173 Carré du Pacifique phase 2 - Rues des Poiriers et des Pins - Réception finale

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 28 mars 2019.

CONSIDÉRANT que la réception provisoire des travaux a été effectuée le 4 février 2013 (Résolution 2013-053);

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de procéder à la réception finale des travaux d'infrastructures des rues des Poiriers et des Pins (Lot 5 096 295 du cadastre du Québec) - Phase 2 du projet Carré du Pacifique en date de ce jour.

QUE la Ville de Farnham décrète l'ouverture de ces parties des rues des Poiriers et des Pins (Lot 5 096 295 du cadastre du Québec).

QUE la Ville de Farnham accepte la cession, sans frais, du lot 5 096 295 du cadastre du Québec dès que la clôture entourant le bassin est sécuritaire et que la pointe Nord du bassin n'empiète plus sur la propriété privée.



QUE ces travaux correctifs devront être faits par un entrepreneur, lequel sera mandaté et payé par le promoteur.

QUE la Ville de Farnham conserve le chèque de 18 000 \$ du promoteur en garantie pour la réalisation desdits travaux correctifs.

QUE M^e Diane Lépine, notaire, soit mandatée afin de préparer l'acte relatif à cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2019-174 Carré du Pacifique phase 3 - Rues des Pins, des Cerisiers et des Peupliers - Réception provisoire

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 28 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'effectuer la réception provisoire des travaux d'infrastructures des rues des Pins, des Cerisiers et des Peupliers (Lot 6 276 067 du cadastre du Québec) - Phase 3 du projet Côte du Pacifique en date de ce jour.

QUE la délivrance de permis de construction soit autorisée pour les lots 6 276 068 à 6 276 082, 6 276 042 à 6 276 050, 6 276 052 à 6 276 061 et 6 276 063 à 6 276 066 du cadastre du Québec.

QUE 50 % de la garantie financière déposée par le promoteur lors de la signature de l'entente soit libérée.

QUE les travaux et ouvrages énumérés à la liste des déficiences déposée par la firme Groupe Metta datée du 13 mars 2019, devront être complétés avant la réception finale des travaux.

2019-175 Plan de gestion des débordements des ouvrages de surverse

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 18 mars 2019.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham s'est engagée, en juillet 2018, à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques un plan de gestion des débordements signé par un ingénieur;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le mandat pour la confection du plan de gestion des débordements des ouvrages de surverse soit octroyé à la firme Exp au coût maximal de 25 795 \$ excluant les taxes.



QUE ce plan de gestion des débordements des ouvrages de surverse soit sous la responsabilité de M^{me} Jennika Rodrigue Lacasse, directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-415-00-411.

2019-176 Ouverture d'une rue sur le lot 5 409 010 du cadastre du Québec - Parc industriel

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 20 mars 2019.

CONSIDÉRANT que le projet d'ouverture d'une rue dans le parc industriel est soumis à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le mandat pour la confection des plans et devis techniques (25 950 \$) et la surveillance en résidence (31 325 \$) pour la construction d'une rue sur le lot 5 409 010 du cadastre du Québec soit octroyé à la firme Exp au coût maximal de 57 185 \$ excluant les taxes.

QUE la firme Exp soit mandatée pour déposer les demandes de certificats d'autorisation nécessaires à l'ouverture de cette rue auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2019-177 Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'un membre

CONSIDÉRANT la fin de mandat de M. Mario Benjamin;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M^{me} Marie-Ève Lagacé à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme pour un terme de deux ans à compter de ce jour.

QUE des remerciements soient transmis à M. Mario Benjamin pour les services offerts à la Ville de Farnham.

2019-178 Demande de permis - 230-232, rue Yamaska Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 mars 2019.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour remplacer le revêtement extérieur du bâtiment sis aux 230-232, rue Yamaska Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment sis aux 230-232, rue Yamaska Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration



architecturale, à la condition que les volets soient peints en blanc afin de contraster avec la couleur du parement extérieur projeté par le requérant, en plus de s'harmoniser avec les ouvertures.

2019-179 Demande de permis - 500, rue Saint-Hilaire

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 mars 2019.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'une dalle temporaire en cour avant secondaire et la construction d'un toit plat temporaire au clocher durant la restauration de la flèche de l'église du bâtiment sis au 500, rue Saint-Hilaire;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la construction d'une dalle temporaire en cour avant secondaire et la construction d'un toit plat temporaire au clocher durant la restauration de la flèche de l'église du bâtiment sis au 500, rue Saint-Hilaire en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que lors du retrait de la dalle de béton, un nouvel aménagement paysager soit planifié.

2019-180 Demande de permis - Projet intégré d'habitations - Rue William

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 mars 2019.

CONSIDÉRANT qu'une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale a été déposée;

CONSIDÉRANT que le site actuel est très boisé;

CONSIDÉRANT qu'il serait important de préserver un maximum d'arbres qui se trouvent sur le site afin de conserver une partie du caractère de celui-ci;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de demander aux requérants de soumettre une nouvelle version du plan d'implantation sur lequel devront apparaître les arbres et arbustes existants sur le terrain (Lesquels seront conservés et abattus pour la réalisation du projet), les allées de circulation de piétons et les aires de jeux projetées, le cas échéant.

Loisirs, culture et tourisme

2019-181 Tournoi de volleyball de plage

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'utilisation et la fermeture temporaire du Stationnement Israël-Larochelle du 23 août 2019 à 7 h au 26 août 2019 à midi pour la tenue d'un tournoi de volleyball de plage.

QUE la Ville de Farnham ne s'oppose pas à l'obtention d'un permis d'alcool pour cette activité. Les organisateurs devront faire les démarches pour avoir les autorisations nécessaires.

QUE la Ville de Farnham ne s'oppose pas à l'obtention d'un permis de vente de produits alimentaires pour cette activité. Les organisateurs devront faire les démarches pour avoir les autorisations nécessaires.

QUE les demandes d'affichage devront être présentées à la Ville de Farnham pour autorisation.

QUE la Ville de Farnham autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt du matériel suivant lors de ce tournoi :

- Six poubelles.
- Six bacs de recyclage.
- Deux estrades, le transport de celles-ci étant à la charge des demandeurs.
- Dix tables à pique-nique.
- Clôture (Les employés municipaux n'en feront pas l'installation).
- Panneaux et barrières pour interdire le stationnement.

QUE les employés municipaux pourront procéder à l'installation des poteaux soutenant les filets et à la soudure des bases de ces poteaux.

QUE la Ville de Farnham ne fournira pas les poteaux, ancrages et filets pour un 5^e terrain.

QUE la Ville de Farnham ne fournira pas de toilettes portatives.

QUE les puisards, s'il y a lieu, devront être scellés par le Service des travaux publics avant l'aménagement des terrains.

QUE les organisateurs devront voir à nettoyer les lieux utilisés. Le Service des travaux publics verra à nettoyer le reste du sable avec le balai-aspirateur.

QUE les équipements prêtés soient rapatriés à un seul endroit et prêts à être récupérés.

QUE la sécurité du matériel prêté soit assurée jusqu'à sa récupération le 26 août 2019.

QUE l'accès électrique est autorisé via le parc canin.

QUE le comité organisateur devra détenir et verser à la Ville de Farnham, avant la tenue de l'événement, une assurance responsabilité civile minimale de 1 000 000 \$ pour cet événement.



2019-182 Feux d'artifice de la fête nationale

Document: Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 15 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer le contrat de feux d'artifice pour la fête nationale à la compagnie Feu d'artifice Estrie pour les années 2019, 2020 et 2021 au coût annuel de 12 000 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée annuellement au poste budgétaire 02-701-70-447.

2019-183 Surface de dek hockey - Vente et service de boissons alcoolisées

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent obtenir un permis de vente et service de boissons alcoolisées au 451, rue Saint-André Sud, suite 301 (Surface Robert-Michaud);

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater M^{me} Roxanne Roy Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme à titre de personne responsable de ce dossier et qu'elle soit autorisée à demander ledit permis et signer les documents en lien avec cette demande.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-35-639.

Représentation

2019-184 Participation aux tournois de golf 2019

CONSIDÉRANT le partenariat de la Ville de Farnham avec certains organismes municipaux, communautaires et corporatifs;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de déléguer les personnes suivantes aux tournois de golf 2019 :

Tournoi	Date	Participants
Ville de Bromont	23 mai	Patrick Melchior Yves Deslongchamps Nathalie Dépeault (Souper) Sylvie Ouellette (Souper)
Échec au crime	29 mai	Vincent Roy Yves Deslongchamps
Chambre de commerce de Brome-Missisquoi	5 juin	Patrick Melchior Vincent Roy Sylvie Ouellette (Souper)



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2019

Tournoi	Date	Participants
Ville de Saint-Césaire	7 juin	Daniel Campbell Yves Deslongchamps Patrick Melchior (Souper)
Ville de Bedford	12 juin	Patrick Melchior Yves Deslongchamps
Sani-Éco	14 juin	Daniel Campbell Yves Deslongchamps
Classique BMP	19 juin	Patrick Melchior Nathalie Dépeault (Souper) Sylvie Ouellette (Souper)
Ville de Cowansville	4 juillet	Patrick Melchior Vincent Roy Yves Deslongchamps
Chevaliers de Colomb	6 juillet	Vincent Roy Jean-François Poulin
Fondation Les Foyers Farnham	10 juillet	Patrick Melchior Vincent Roy Yves Deslongchamps Nathalie Dépeault (Souper)
Maison Au Diapason	27 août	Nathalie Dépeault (Souper) Sylvie Ouellette (Souper)
Ville de Dunham	6 septembre	Patrick Melchior Daniel Campbell Yves Deslongchamps

QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire 02-110-00-311.

2019-185 Sery - Souper-bénéfice

Document : Lettre de M^{me} Joanne Ouellette datée du 21 février 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M. Patrick Melchior soit autorisé à assister au souper-bénéfice de l'organisme Sery le 25 avril 2019 à Granby, au coût de 120 \$.

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2019-186 Agricultrices de la Montérégie Est - Gala hommage

Document : Lettre de M^{me} Hélène Frappier non datée.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M. Patrick Melchior et M^{me} Sylvie Ouellette soient autorisés à assister au gala hommage de l'organisme Agricultrices de la Montérégie Est le 27 avril 2019 à Saint-Hyacinthe, au coût de 75 \$.

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2019-187 Association Panda - Souper-bénéfice

Document : Lettre de M. Laurent Beauvais datée du 21 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M. Vincent Roy soit autorisé à assister au souper-bénéfice de l'Association Panda le 4 mai 2019 à Cowansville, au coût de 20 \$.

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

Ajouts

2019-188 Maison des jeunes de Farnham - Appui à une demande de subvention au fonds "En Montérégie, on bouge"

Document : Lettre d'appui du maire datée du 3 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'appuyer la demande de la Maison des jeunes de Farnham auprès du fonds "En Montérégie, on bouge" visant à faire bouger les citoyens de Farnham durant la saison estivale.

2019-189 Entente avec Chemins de fer du Centre du Maine et du Québec

Document : Projet d'entente non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver les termes de l'entente à intervenir avec la compagnie Chemins de fer du Centre du Maine et du Québec pour les traverses de services publics (Franchissements par desserte) et les passages à niveau (Franchissements routiers, piste cyclable).

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.



2019-190 École Jean-Jacques-Bertrand - Appui à une demande de subvention au fonds "En Montérégie, on bouge"

Document : Lettre d'appui du maire datée du 3 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'appuyer la demande de l'école Jean-Jacques-Bertrand auprès du fonds "En Montérégie, on bouge" visant à faire bouger les citoyens de Farnham durant la saison estivale.

Seconde période de questions

Quatre des vingt-trois personnes présentes s'expriment sur les sujets suivants :

- Signalisation au Centre de la nature.
- Recyclage des plastiques agricoles.
- Stationnement dans le Quartier des Braves.
- Local pour les randonneurs.
- Retour de M. Jean-Yves Boulianne.
- Coûts des travaux de pavage.
- Soirée hommage aux bénévoles du 13 avril.
- Protocole d'entente pour l'utilisation de l'aréna.
- Vol à la friperie.
- Enlèvement des abris d'auto.

Informations des conseillers

Le maire cède la parole aux conseillers, lesquels s'expriment sur les sujets suivants :

Daniel Campbell Sortie du Programme loisirs.

Vincent Roy Championnats régionaux de hockey.

La séance est levée à 19 h 51.

M. Yves Deslongchamps
Greffier adjoint

Patrick Melchior
Maire